

le Castelfondais

Votre bulletin municipal



Colis de Noël pour nos aînés • p. 12



Récompenses aux associations • p. 7



Cérémonie des vœux • p. 10



40ème anniversaire du jumelage
Médéa - Castelculier
(1977 - 2017)



Ce jumelage qui trouve ses origines dans les liens familiaux entre le Frioul et le Lot-et-Garonne, se poursuit aujourd'hui avec des liens d'amitié qui se renouvellent au fil des rencontres...

La mairie et le Comité du Jumelage préparent déjà cet anniversaire...
Tous les Castelfondais sont invités à retenir la période de fin juin 2017

Pour fêter ce bel événement et se joindre à la fête !!!

Et également, pour ceux qui le peuvent, accueillir une famille italienne chez vous pour quelques jours inoubliables...



Vous pouvez déjà vous renseigner ou vous manifester à la mairie !



VILLE DE
CASTELCULIER

Sommaire

- Édito p. 3
- Conseil Municipal p. 4
- Du côté
des Commissions p. 6
- Brèves p. 10
- L'écho des registres p. 13
- Vie Associative p. 14
- Ça bouge ! p. 20



le Castelfondais

Votre bulletin municipal

RETROUVEZ TOUTES VOS
INFORMATIONS EN LIGNE SUR :
www.ville-de-castelculier.fr

NUMÉROS UTILES

- Mairie : 05 53 68 56 00
- Syndicat d'Initiative : 05 53 68 08 68
- Bibliothèque : 05 53 87 48 16

- Centre de loisirs
«Les Pitchoun'nets» : 05 53 48 30 57
- École maternelle
et son périscolaire : 05 53 68 51 04
- École primaire
et son périscolaire : 05 53 68 59 54
- Garderie municipale : 05 53 68 75 06
- Crèche : 05 53 68 54 95

- Centre de loisirs
«Saint Ferréol» : 05 53 96 43 39
- Cantine : 05 53 68 75 06
- Déchetterie : 05 53 68 23 56
- Transport à la demande : 06 76 04 61 24
- Police municipale : 05 53 95 96 29

HORAIRES :

• MAIRIE
Lundi au vendredi 9h-12h et 13h-17h
Samedi matin 9h-12h

• BIBLIOTHÈQUE :
Lundi 9h-12h15 et 17h-18h30

Mardi 9h-12h15 / Mercredi 15h-17h
Jeudi 9h-12h / Vendredi 9h-12h /
Samedi matin 10h-12h
Pendant les vacances scolaires les horaires
peuvent être modifiés.
La cotisation annuelle est de 10 € par famille.
Chaque lecteur peut emprunter 4 ouvrages pour
une durée d'1 mois.

• SYNDICAT D'INITIATIVE :
Janvier, février et mars :
Mardi : 9h/12h et 14h/17h
Jeudi : 14h/17h
Vendredi : 9h/12h et 14h/17h

DÉCHETTERIE ZA de Castelculier :

Heures d'hiver de novembre à mars :
lundi au vendredi : 13h30 à 17h30, samedi : 9h à 12h et 13h30 à 17h30
Heures d'été d'avril à octobre :
lundi au vendredi : 14h30 à 18h30, samedi : 9h à 12h et 14h30 à 18h30

Une benne est à disposition des castelfondais moyennant la somme de **15 € à régler lors de la réservation.**

Celle-ci peut être utilisée pour les déchets verts et pour les encombrants.

Réservation auprès du secrétariat de la Mairie (05 53 68 56 00) à minima une semaine avant la date de dépôt souhaitée.

PERMANENCES DES
ADJOINTS ET DÉLÉGUÉS SUR
RV LE SAMEDI MATIN
ENTRE 09 H ET 12 H.



Chères Castelfondaises, Chers Castelfondais,

Une nouvelle année s'ouvre à nous, elle est remplie d'espoirs et de souhaits pour chacun d'entre nous.

Je souhaite que notre commune puisse continuer à se développer harmonieusement afin de vous offrir ce cadre de vie confortable qui en fait son atout. J'ai l'espoir que ce monde dans lequel nous vivons soit meilleur, qu'il nous offre la paix et la bienveillance dont nous avons besoin.

Depuis un an maintenant, nous sommes membre de l'Agglomération d'Agen qui compte 31 communes et près de 100 000 habitants. Dans un contexte national de baisses drastiques des ressources financières de la commune (la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'état a baissé de 249 749 € depuis 2013), le transfert de certaines compétences désormais gérées au niveau de l'AA, doit nous permettre d'être plus efficace, par la mutualisation, sur nos budgets respectifs. C'est un défi que les élus doivent relever pour maintenir des services de qualité.

2017 sera aussi une année de chaleureuses retrouvailles avec nos amis italiens de Médéa qui viendront en délégation du 28 juin au 4 juillet pour renouveler les 40 ans de notre serment de jumelage. Que de beaux moments en prévision !

Je vous souhaite à tous une excellente santé, du bonheur auprès de vos proches et de la réussite dans ce que vous entreprenez. Continuons à tisser ensemble ce lien indispensable qui est le socle de la solidarité et de notre vivre ensemble.

Olivier Grima

Le Castelfondais

Janvier 2017

Directeur de publication :

Olivier Grima

Comité de rédaction :

Corinne Barthe, Marie Castagné,
Marie-Pierre Battistuzzi, Philippe
Cazé, Patrick Leclercq, Jérôme
Sabatino

Graphisme et impression :

Castel Impression



EXTRAITS DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE 2016

DÉCISION MODIFICATIVE N°1-COMMUNE INVESTISSEMENT

DÉPENSES :

Terrains bâtis : 160 000 €
Cimetières : -25 000 €
Bâtiments scolaires : 22 805 €
Autres bâtiments publics : - 30 000 €
Total : 127 805 €

RECETTES :

Virement de la section de fonct. : - 45 000 €
Etats et établissements : 22 805 €
Emprunts en euros : 150 000 €
Total : 127 805 €

Fonctionnement

Dépenses :

Dépenses imprévues : 55 500 €
Virement à la section investis. : - 15 000 €
Terrains : 1 000 €
Bâtiments publics : - 1 000 €
Annonces et insertions : 2 000 €
Versement de transport : 5 500 €
Cotisations à l'URSSAF : 5 000 €
Cotisations aux caisses de ret. : - 5 000 €
Autres contributions : 4 000 €
Intérêts des comptes courants : - 500 €
Dot. aux prov. pour risques : - 11 200 €
Fonds péréquation des resso : 2 563 €
TOTAL : 12 863 €

TOTAL DÉPENSES : 140 668 €

Remboursements aux rémunéra : 20 000 €
Remb. sur charges sécurité so. : - 23 000 €
Fonds péréquation des ressources : 17 863 €
TOTAL : 12 863 €

TOTAL RECETTES : 140 668 €

BAIL COMMERCIAL DEROGATION ENTRE LA COMMUNE ET LA STE «LA FAMILLE S'HABILLE»-AUTORISATION DE SIGNATURE

À l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à consentir un bail commercial dérogatoire, au profit de Mme Gutierrez Evelyne, gérante de la Sté «La Famille s'habille» dans le local situé Résidence du Centre II (anciennement loué à la SARL Castel Impression) d'un montant de 625 € HT/750 € TTC avec une ouverture de l'établissement au public en mai 2017 au plus tard, en l'étude de Maître Roux.

MOTION PORTANT SUR LA RESTRUCTURATION DU BUREAU DES DOUANES ET DE LA DISPARITION DE LA BRIGADE DE SURVEILLANCE ET D'INTERVENTION DES DOUANES D'AGEN

À l'unanimité, le Conseil Municipal affirme son opposition à toute éventualité de fermeture, en demandant le soutien de la brigade de surveillance et d'intervention des douanes d'Agén ainsi que ses moyens et demande au Ministère des Finances et des Comptes Publics de reconsidérer l'impact du projet régional, de veiller au maintien du service public des douanes sur notre territoire, situé à un carrefour géographique sensible.

MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE DE VOIRIES AGEN CENTRE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la modification des statuts du Syndicat Mixte de Voiries Agen Centre dénommé désormais Syndicat Intercommunal de Voiries Agen Centre.

CONVENTION DE PARTENARIAT FINANCIER CONCERNANT LE TRANSPORT DES ENFANTS AU CENTRE DE LOISIRS DE SAINT-FERRÉOL

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, la mutualisation du service de transport des enfants de Castelculier et de Boé au Centre de Loisirs de Saint-Ferréol et approuve la convention de partenariat financier.

TABLEAU DES EMPLOIS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la création :

- à compter du 1^{er} novembre 2016, de deux postes d'Adjoints territoriaux d'animation de 1^{ère} classe à temps complet après obtention de l'examen professionnel. Leurs missions seront : intervention dans le secteur périscolaire, organisation d'activités de loisirs à l'ALSH et aide aux enseignants de l'école maternelle.

- à compter du 1^{er} janvier 2017, d'un poste d'Attaché territorial à temps complet, recrutement par voie statutaire. L'agent sera chargé :

- de missions juridiques, veille de la sécurité juridique de l'ensemble des dossiers et actes administratifs, veille du respect des procédures,
- d'élaborer et de participer à la mise en œuvre des différents appels d'offres ou consultations,
- du soutien aux ressources humaines,
- du suivi du dossier intercommunalité en lien direct avec la DGS.

SUPPRESSION D'EMPLOI

Suite à l'avis du Comité Technique émis le 20.09.2016, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de supprimer l'emploi d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe, à temps complet, suite à la création du poste d'Adjoint Technique de 1^{ère} classe, à temps complet, au 1^{er} octobre 2016.

SCHÉMA COMMUNAUTAIRE DES SITES EMBLÉMATIQUES ET MAJEURS-SITE TOURISTIQUE VILLASCOPIA

À l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la convention de partenariat avec l'Agglomération d'Agén qui s'engage à soutenir les projets communaux à hauteur de 70 % dans le cadre du schéma communautaire des sites emblématiques et majeurs (2016-2020). Le site touristique Villascopia a été reconnu et une aide de 28 000 € est accordée à ce site. Le Maire est autorisé à signer la convention.

RÉSIDENCE LES CHAUMES-ÉCHANGE SANS SOULTE DE PORTIONS PARCELLES AVEC L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT 47 HABITALYS

À l'unanimité, le Conseil Municipal approuve l'échange sans soulte des portions de parcelles cadastrées section AE n°148, 150 et 393 avec Habitalys pour une meilleure cohérence de l'ensemble de la Résidence Les Chaumes et autorise le Maire à signer l'acte en l'étude de Maître Lapotre, Notaire à Agén dont les frais seront à la charge d'Habitalys.

DISPOSITIF DE TELE-ALERTE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du dispositif de prévision climatique dynamique, Predict souscrit par l'Agglomération d'Agén.

D'autre part, un dispositif télé-alerte est proposé à la Commune pour permettre d'alerter la population castelfondaise de tout risque affectant à la sécurité. Le coût est de 240 € dont 50 % à charge de l'Agglomération. La Commune participera à hauteur de 120 €/an et prendra en charge la tarification de la diffusion des messages selon différents médias. Ce dispositif entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2017 pour une durée de 2 ans.

SOUTIEN DE LA FONDATION 30 MILLIONS D'AMIS POUR LA GESTION DES CHATS ERRANTS-CONVENTION DE PARTENARIAT

Afin de limiter la prolifération de chats errants sur la Commune, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de convention de stérilisation et d'identification des chats errants en partenariat avec la Fondation 30 millions d'amis.

CONCESSIONS CIMETIÈRES

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'une procédure de reprise de concessions en état d'abandon va être mise en place, sur les deux cimetières de la Commune, afin de libérer certains espaces abandonnés.

EXTRAITS DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 NOVEMBRE 2016

LE COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE, PRÉALABLEMENT ENVOYÉ À L'ENSEMBLE DU CONSEIL MUNICIPAL, A ÉTÉ ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

En préambule du Conseil Municipal, le Maire propose au Conseil Municipal d'observer une minute de silence, suite au décès de Pierrot Bossus, dévoué à l'AGS Basket depuis de très nombreuses années, un homme serviable et apprécié du monde sportif.

AMÉNAGEMENT DE LA RD 813 EN BOULEVARD URBAIN-DEMANDE DE SUBVENTIONS

le Maire rappelle au Conseil Municipal la décision d'aménager les abords de la RD 813. Le non aménagement des abords dans la continuité des travaux de requalification de chaussée et de l'aménagement des giratoires réalisés en 2012 donne le sentiment d'un chantier inachevé et pose des problèmes de sécurité et d'image de porte d'entrée de l'Agglomération d'Agen. Ce projet va permettre de sécuriser la traversée par la mise en place d'un éclairage public et création d'une voie verte dédiée aux circulations douces piétonnes et cyclistes et s'inscrit dans une démarche de développement durable.

D'autre part, ce projet a une démarche de maîtrise des coûts, avec une réflexion qui a permis de réduire de l'ordre de 40 % le coût de l'opération initialement envisagé. Ce projet présenté à la Trésorière est qualifié de correct. Le Maire rappelle que depuis l'installation de l'équipe municipale en 2014, un programme d'économie (marché de produits d'entretien, téléphonie, groupement d'achats pour l'alimentation...) a dégagé une épargne de 160 000 €/an sur le budget communal. Avec une capacité d'autofinancement devenue positive et une maîtrise de l'endettement, il est possible de réaliser cette opération. Pour autant, et pour mener à bien cet investissement, des dossiers de demandes de subventions seront déposés, auprès de l'État, du Département, de l'Agglomération d'Agen (FST) pour permettre la réalisation de cet aménagement qui ne pourra se réaliser que si la commune obtient ces aides.

L'estimation des travaux présentée fait apparaître un coût de réalisation de 1 293 173 € HT, soit 1 551 810 € TTC réparti en fonction des compétences revenant à l'Agglomération d'Agen et au Département. Pour la Commune, le montant HT s'élève à 880 525 €. À l'unanimité, le Conseil Municipal décide la réalisation des travaux d'aménagement de la RD 813 sans discontinuité dans le temps sur les années 2017 et 2018 et autorise le Maire à solliciter les aides des partenaires publics et approuve le financement prévisionnel suivant :

AIDES SOLLICITÉES

- Subvention État-DETR ou FSIPL (55 %) sur totalité de l'opération :
G7-G8 2017 : 213 675 €
G8 limite communes 2018 : 270 614 €
Total : 484 289 €

- Subvention Conseil Départemental 47-Borures et caniveaux :

G7-G8 2017 : 20 €

G8 limite communes 2018 : 15 200 €

Total : 15 200 €

- Répartition du produit des amendes de police-Conseil Départemental 47 :

G7-G8 2017 : 6 080 €

G8 limite communes 2018 : 6 080 €

Total : 12 160 €

- Fonds de solidarité territorial-Agglomération d'Agen :

G7-G8 2017 : 84 350 €

G8 limite communes 2018 : 100 021 €

Total : 184 371 €

- Financement commune :

G7-G8 2017 : 84 395 €

G8 limite communes 2018 : 100 110 €

Total : 184 505 €

TOTAL :

G7-G8 2017 : 388 500 €

G8 limite communes 2018 : 492 025 €

Total : 880 525 €

ATTRIBUTION DU MARCHÉ PUBLIC DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA RD 813 EN BOULEVARD URBAIN

Suite à la consultation de 3 candidats pour le choix du maître d'œuvre et à l'analyse des offres, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a retenu l'offre économiquement la plus avantageuse du candidat CITEA pour un montant de 57 820 € HT.

AMÉNAGEMENT DE LA RD 813 EN BOULEVARD URBAIN-AVENANT N°2 A LA CONVENTION DE MAÎTRISE D'OUVRAGE UNIQUE ENTRE LE DÉPARTEMENT 47 ET CASTELCULIER

Dans une démarche de maîtrise des coûts et de développement durable, un nouveau programme de travaux de sécurisation a été établi pour l'aménagement de la RD 813.

Afin d'achever les travaux initiés en 2010, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, l'avenant n°2 à la convention de maîtrise d'ouvrage unique signée avec le Département 47 qui aura la prise en charge totale des frais du renouvellement de la couche de roulement entre le giratoire 7 et le giratoire de Sialles, jusqu'en limite de commune.

DEMANDE D'UN FONDS DE CONCOURS DE L'AGGLOMÉRATION D'AGEN POUR L'ANNÉE 2017

À l'unanimité, le Conseil Municipal sollicite, auprès de l'Agglomération d'Agen le Fonds de Solidarité Territoriale (FST) 2017, fonds de concours permettant le financement des projets communaux suivants :

Thématiques :

4. Équipements communaux de proximité :

Travaux de rénovation et rafraîchissement bâtiments communaux : 31 015 € (34 %)

8. Développement durable-Aquisition véhicule propre :

Acquisition d'un véhicule électrique pour le service technique : 16 022 € (35 %)

9. Acquisition d'un panneau lumineux :

Remplacement panneau lumineux affichage municipal : 7 290 € (50 %)

BAIL PROFESSIONNEL ENTRE LA COMMUNE ET MME FATHA NAJIA-AUTORISATION DE SIGNATURE

À l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à consentir un bail professionnel au profit de Mme Fatha Najia, sage femme, dans le local situé Résidence du Centre I (anciennement loué à Mme Arran Elodie, esthéticienne) d'un montant de 263,55 € HT, soit 316,26 € TTC avec une prise de possession en mars 2017 et une ouverture au public en avril 2017.

RAPPORTS D'ACTIVITÉS 2015 :

SYNDICAT MIXTE DE VOIRIES D'AGENCENTRE (SMVAC)

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRICITÉ ET D'ÉNERGIES DE LOT ET GARONNE (SDEE 47)

À l'unanimité, le Conseil Municipal déclare avoir pris connaissance des rapports d'activités 2015 du SMVAC et du SDEE 47.

PRISE EN CHARGE DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à mandater les dépenses d'investissement 2017 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2016 et ce, avant le vote du BP 2017.

CRÉATION D'UN POSTE D'AGENT D'ENTRETIEN DANS LE CADRE DU DISPOSITIF CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI (CAE)

À l'unanimité, le Conseil Municipal, décide de créer un poste d'Agent d'entretien dans le cadre du dispositif CAE à compter du 1^{er} janvier 2017 pour une durée de travail fixée à 30 h/semaine.

RÉVISION TARIFS ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DE LA MATERNELLE ET DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET GARDERIE DU MERCREDI

À l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'instituer la modulation tarifaire en fonction du quotient familial et fixe les tarifs de l'accueil périscolaire maternel/élémentaire, la garderie du mercredi et le transport des élèves le mercredi midi à partir du 1^{er} janvier 2017, comme suit :

Paiement à l'heure pour une meilleure équité/
Tarif identique Accueil périscolaire maternel et élémentaire

QF < 1 000 € : 0,70 €/heure

QF > 1 000 € : 0,90 €/heure

Pour la garderie du mercredi, entre 11h45 et 12h ou 12h30, il est prévu un forfait de 2 €.

Pour le transport des élèves le mercredi midi après la classe pour les amener aux centres aérés de Saint-Ferréol et de Lafox, il est prévu un forfait de 1 €.

RÉVISION TARIFS ALSH LES PITCHOUNETS

À l'unanimité, le Conseil Municipal décide la tarification suivante à compter du 1^{er} janvier

2017 :
Pendant les vacances (7h30-18h30)
- QF<650 € (aide vacances CAF)
Tarifs 2016 : 3,60 € Tarifs 2017 : 3,70 €
Evolution : + 3 %
- QF<1 000 €
Tarifs 2016 : 6,90 € Tarifs 2017 : 7 €
Evolution : + 2 %
- QF>1 000 €
Tarifs 2016 : 8,10 € Tarifs 2017 : 8,30 €
Evolution : + 2,50 %
- Autres régimes et Hors communes
Tarifs 2016 : 9 € Tarifs 2017 : 9,20 €
Evolution : + 2,50 %

Demi-journée sans repas
- QF<1 000 €
Tarifs 2017 : 4,20 € Evolution : + 2 %
- QF>1 000 €
Tarifs 2017 : 4,70 € Evolution : + 2 %
- Autres régimes et Hors communes
Tarifs 2017 : 5 € Evolution : + 2 %

Les mercredis (11h45-18h30)
- QF<650 € (aide vacances CAF)
Tarifs 2016 : 3,70 € Evolution : + 3 %
- QF<1 000 €
Tarifs 2016 : 5,80 € Evolution : + 2 %
- QF>1 000 €
Tarifs 2016 : 7 € Evolution : + 2 %
- Autres régimes et Hors communes

Tarifs 2016 : 8 € Evolution : + 2,50 %

Demi-journée sans repas
- QF<1 000 €
Tarifs 2016 : 4,20 € Evolution : + 2 %
- QF>1 000 €
Tarifs 2016 : 4,7 € Evolution : + 2 %
- Autres régimes et Hors communes
Tarifs 2016 : 5 € Evolution : + 2 %

CRECHE SUCRE D'ORGE

Le Maire rappelle que durant l'été, la Société ELIOR a livré des repas à la crèche Sucre d'Orge en remplacement des repas préparés par les services de la Mairie. La prestation a donné entière satisfaction sur la qualité du repas et le respect des consignes d'hygiène et de sécurité alimentaire. L'adjointe aux écoles en lien avec la crèche a effectué un calcul pour étendre la prestation de la Société ELIOR sur l'année. L'étude a démontré que cette solution est plus intéressante. Ce choix va permettre des économies financières et de personnel tant au niveau de la commune qu'au niveau de la crèche. Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte la mise en place de ce service dès le mois de janvier 2017.

La Crèche Sucre d'Orge signera directement la convention avec la Société ELIOR et la commune compensera les dépenses des repas par une subvention communale et l'achat d'un

four à hauteur de 30 %, les 70 % étant pris en charge par la CAF.

Le Maire indique aussi qu'au niveau de l'alimentation de la cantine scolaire une économie d'environ 1/3 des dépenses est faite suite à l'adhésion à un groupement d'achats (AGAP/PRO) depuis la rentrée scolaire 2016.

SERVICE PREDICT

Une réunion conjointe des commissions communales développement durable et santé, sécurité, social a eu lieu en présence d'un responsable de PREDICT venu présenter le service de prévision climatique de cette société. Pour rappel ce service est pris en charge par l'Agglomération d'Agen à destination des communes du territoire de l'agglomération. C'est un système ouvert 24h sur 24h qui permet d'avoir des informations précises en temps réel et aide la Commune à gérer les risques et prendre les bonnes décisions lors de phénomènes climatiques exceptionnels comme les inondations, la tempête, la neige, etc). Pour cela, des applications smartphones PREDICT sont mis à la disposition de la Commune et de la population. Les commissions communales travailleront avec les services de la Mairie pour compléter les éléments déjà en possession de PREDICT pour optimiser l'efficacité du service.

Du côté des Commissions

> Commission Développement durable

BORNE DE RECHARGE POUR VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Dans le cadre du schéma directeur départemental de déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques lancé par le SDEE 47 et l'ADEME, notre commune a été retenue pour l'installation d'une infrastructure.

A l'échelle régionale ce sont 700 bornes qui seront installées sur 400 communes d'ici fin 2017 dont 117 sur notre département.

Une borne accélérée sera installée en face des ateliers municipaux au début de la rue des Boulbènes sur des emplacements de parking existants, celle-ci permettra à une voiture électrique de récupérer par exemple 25 km pour une 1 heure de charge.

Le coût d'installation d'une telle infrastructure est d'environ 7 000 €, totalement pris en charge par le SDEE 47 et l'ADEME, ainsi que le coût de fonctionnement : maintenance, exploitation, fourniture d'électricité (achat d'électricité verte), gestion de la monétique, assurance...

Aucune contribution financière n'est demandée à la commune.

Les usagers devront demander un badge auprès du pôle Energies du Sdee 47 afin qu'ils puissent s'identifier sur l'infrastructure. En fonction de l'évolution des technologies d'autres systèmes d'identification pourront être envisagés. Les bornes seront géo localisées et visibles via des applications numériques.

Le développement à grande échelle du véhicule électrique en France suppose que des infrastructures de charge soient disponibles pour les usagers. Si l'essentiel des charges se fera au domicile ou sur les lieux de travail, la disponibilité de bornes de charge en accès public est jugée indispensable pour rassurer l'utilisateur contre le risque d'autonomie insuffisante. Les usagers doivent pouvoir passer d'un territoire à l'autre et d'un exploitant à un autre sans voir de différence.



> Commission des Animations Communales et Sportives

Du 02 au 04 Décembre,
Un programme téléthon très varié.
Comme tous les ans les Automobiles Anciennes de L' Agenais, L'AGS Basket et la Rando' Castelfondaise ont œuvrés pour organiser un loto.

En partenariat avec la Boulangerie «les 3 Epis», la municipalité a pu livrer au domicile des Castelfondais des croissants.

La pièce de Théâtre «Un air de Famille», jouée par la Compagnie «Volt'Face» a eu un grand succès.

Un dimanche bien rempli :

- initiation à la Course d'orientation avec le Club Pôle Sports Nature Orientation,
- randonnées pédestres, 2 circuits, organisés par la «Rando Castelfondaise»

- mini-Parc de jeux, structures gonflables, avec la participation du Comité des Fêtes.

Un spectacle convivial rempli d'humour avec la Troupe «L'Heureux Tour».

Tous les participants à ce dimanche sportif ont pu se restaurer sur place, la boucherie BUSATO a mis en place une restauration rapide.

Nous remercions, nos commerçants la Boulangerie «les 3 Epis» et la Boucherie BUSATO qui ont offert la matière première.

Merci à nos associations qui se sont investies au cours de ce week-end. Tous les Bénéfices de ces 3 jours ont été reversés à l'AFM.



CATASTROPHE NATURELLE

Suite à la demande communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle :

- pour la sécheresse 2015, l'arrêté du 22 novembre 2016 portant **non reconnaissance** de l'état de catastrophe naturelle pour la commune de Castelculier est paru au Journal Officiel le 27 décembre 2016.
- pour le phénomène inondations et coulées de boue, suite à l'orage du 15 juin 2016, l'arrêté du 22 novembre 2016 portant **reconnaissance** de l'état de catastrophe naturelle pour la commune de Castelculier est paru au Journal Officiel le 27 décembre 2016.

> Commission Santé Sécurité Social

MISE EN PLACE DU SERVICE PREDICT

Le maire est le garant de la gestion des risques majeurs et de la mise en sécurité de ses concitoyens (code général des collectivités territoriales).

C'est pourquoi, la municipalité a souhaité être prête en cas d'événement climatique très grave en adhérant gratuitement (pris en charge par l'Agglomération D'Agen) au service PREDICT.

Concrètement, le service PREDICT apporte une information personnalisée interactive et immédiate pour une prise de décisions appropriées en cas de risque Hydro climatique (inondations, tempête, fortes chutes de neige...).

Un travail en amont a été fait sur la vulnérabilité de notre commune en terme de personnes et de bien pour établir

des plans d'actions en cas d'urgence.

Autre avantage : en téléchargeant l'application «Mypredict» sur votre Smartphone vous bénéficiez à titre individuel de ce service que nous avons souscrit.

MISE EN PLACE DU SERVICE TÉLÉ ALERTE

C'est un service gratuit d'alerte des populations sur notre commune en cas d'événement majeur.

Le principe est d'informer massivement les Castelfondais(es) par SMS ou mails d'un risque majeur et de communiquer rapidement les consignes de sécurité à suivre.

Comment S'inscrire ?

En remplissant le formulaire ci-joint.

Ce dispositif fait l'objet d'une déclaration à la CNIL et les données strictement confidentielles ne pourront en AUCUN CAS être communiquées.

Fiche d'inscription pour le service de téléalerte

Formulaire à remplir et à remettre à l'accueil de la mairie ou à adresser par voie postale



Nombre de personnes au foyer : _____

Nom Prénom Date de naissance Téléphone Adresse postale Adresse mail

Adultes

Nom	Prénom	Date de naissance	Téléphone	Adresse postale	Adresse mail

Etablissements publics fréquentés (crèche, école, collège)

Enfants

Autres enfants ou personnes hébergées

NB : Les informations recueillies dans le présent document seront traitées conformément à la loi « Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978. Ces fichiers sont conçus pour être utilisés uniquement dans le cadre du déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde de la commune de Saint-Laurent de la Salanque. En retournant ce document, vous autorisez la détention par les services de la mairie auprès de laquelle vous pouvez vous adresser pour faire valoir vos droits d'opposition, d'accès et de rectification. Ces données seront mises à jour périodiquement.

A
Le
Signature :

ELECTIONS 2017

Nous vous rappelons que les élections présidentielles auront lieu les 23 avril et 7 mai 2017. Les bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 19 h. 2017 étant une année de refonte électorale, vous recevrez

dès le mois de mars prochain une nouvelle carte électorale, attention à l'affectation de votre bureau de vote, celui-ci peut avoir changé. Pour pouvoir voter, vous devez, impérativement, vous munir d'une pièce d'identité.

Quant aux élections législatives, elles auront lieu les 11 et 18 juin 2017.

Police Municipale

LE CODE CIVIL PAR SES ARTICLES 670 À 673

nous rappelle que pour entretenir de bonnes relations de voisinage, nous devons entretenir nos haies et nos arbres.

Extrait de l'article 672 :

Le voisin peut exiger que les arbres, arbrisseaux et arbustes, plantés à une distance moindre que la distance légale, soient arrachés ou réduits à la hauteur déterminée dans l'article précédent

(2 mètres), à moins qu'il n'y ait titre, destination du père de famille ou prescription trentenaire.

De même, concernant les bruits de voisinage, je vous informe que l'arrêté préfectoral n°2015-013-0002 relatif à la lutte contre les bruits (et tout particulièrement l'article 7), rappelle que tout bruit émis par l'intermédiaire d'une personne, d'un animal ou d'une chose dont vous avez la garde relève de votre responsabilité. Vous êtes donc tenu de prendre les dispositions nécessaires pour éviter d'être à l'origine de bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage.

Bricolage - Jardinage
L'utilisation d'appareils ou d'outils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage est réglementée.

Leur utilisation est autorisée* :
> du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00,
> les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00,
> les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Le savez-vous ? Il existe des colliers anti-aboiement

Vous plancher est aussi le plafond du voisin ! Evitez les chaussures à semelle dure

C'est votre anniversaire... vous déménagez : Pensez à prévenir vos voisins

Un bruit vous gêne ?
Quelle que soit son origine

Voisinage :
> Jardinage
> Bricolage
> Instruments de musique
> Appareils bruyants
> Animaux domestiques
> Comportements bruyants

Chantiers de travaux publics ou privés
Activités (sauf installations classées) (une mesure sonométrique est alors nécessaire)⁽¹⁾
> Commerce
> Artisanat
> Agriculture
> Sport
> Loisir
> Lieu musical

(1) Réalisée à la demande du Maire par la DDASS ou le SCHS

Privilégiez dans tous les cas une démarche amiable

Le fauteur de bruit, en cas de sanction, risque une contravention de 3^{ème} classe (jusqu'à 450€).

Arrêt ou stationnement gênant sur passage réservé à la circulation des véhicules de transport public de voyageurs ou des taxis

Prévu et réprimé par l'article R 417-10 du Code de la route

CAS 2 / 35 euros/ minorée 226

= FOURRIERE

Arrêt ou stationnement gênant sur emplacement réservé aux véhicules utilisés par des personnes handicapées

Prévu et réprimé par l'article R 417-11 du Code de la route

CAS 4 / 135 euros/ minorée 90

= FOURRIERE + IMMO



Merci de respecter ces articles, notamment devant l'arrêt de bus du centre du village. De trop nombreux véhicules y stationnent régulièrement.

Cérémonie du 11 novembre

Sous un temps clément, les nombreux enfants présents, le 48^{ème} RT, les porte-drapeaux et notre chorale «Eclipse» ont fait de ce moment de recueillement une très belle cérémonie.



Mercredi 19 octobre : Remise des récompenses aux sportifs et membres d'association méritants.

Notre tissu associatif s'est retrouvé au complexe sportif pour honorer certains de leurs membres s'étant distingués durant la saison dernière. Un moment de partage apprécié par tous, en présence de notre Miss Aquitaine.

Retransmission de l'élection Miss France

Samedi 17 décembre, les Castelfondais le souhaitant se sont retrouvés au complexe sportif pour suivre en direct sur écran géant le parcours de notre Miss Aquitaine. Ambiance très festive autour des gourmandises préparées par les bénévoles de l'AGS Basket.



Cérémonie des vœux Dimanche 8 janvier 2017

Monsieur le Maire a présenté le bilan de l'année écoulée, les projets à venir, notamment l'aménagement des abords de la RD 813 qui sera l'axe prioritaire pour l'année 2017 et 2018.

Ils ont choisi Castelfondais...

ALEX AUTO

C'est au bout de 18 ans d'expérience dans la mécanique automobile et après avoir été agent de maîtrise dans différentes enseignes, que Sébastien décide de créer sa société en s'associant avec sa fiancée, Alexia, anciennement responsable commerciale. Originaire de la région Lyonnaise, c'est le 15 novembre 2016 qu'ils ont ouverts les portes de leur garage situé au 1800 route de Toulouse à Castelfondais. Alex Auto a le plaisir de vous accueillir du mardi au samedi et vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2017.



BOUCHERIE BUSATO



Ce commerce apprécié de tous a ouvert ses portes aux castelfondais le mardi 18 octobre dernier. Les horaires d'ouvertures sont les suivants du mardi au samedi de 06h30 à 19h30 et de 15h30 à 19h30 ainsi que le dimanche de 06h30 à 12h30.

LIGHT WARE

LIGHT  WARE

Jonathan PERRIAULT

16 Avenue du Général de Gaulle
Las Crouzettes
47240 CASTELCULIER

Tel. 07.68.30.14.25

contact@lightware.fr



<http://www.lightware.fr>

Développement de logiciels.
Développement de sites internet et d'applications mobiles.
Installation de matériel et configuration de logiciels.
Accompagnement de projets et audits.
Maintenance informatique.
Cours et initiation à l'informatique auprès des particuliers.
Conception de logiciels pour tous publics.

Bénéficiaire du CAPE avec ALTITUDE 47
Siren : 424 845 949 - APE : 9499Z - TVA : FR54 424 845 949

RENÉ BRISACH

Bienvenue aux nouveaux gérants de l'enseigne René Brisach à Castelfondais. Arrivés en septembre 2016, ils vous accueillent du lundi au samedi de 09H à 12H et de 14h à 19H.

René Brisach
ZAC de Trignac à Castelfondais. - Tél. : 05 53 66 25 07.
Mail : brisach.47@gmail.com



Fiers de notre Castelfondaise!

Notre jeune Castelfondaise, Axelle Bonnemaïson, a vécu un peu avant Noël, une très belle aventure. Elle a concouru au titre de Miss France. Axelle, 19 ans, d'abord élue Miss Lot-et-Garonne, puis Miss Aquitaine, a porté haut et fort les couleurs Castelfondaises et n'a pas démerité en se classant parmi les douze dernières candidates encore en lice pour atteindre le titre de Miss France.

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal ont tenu à la recevoir en mairie entourée de ses proches et de tous ceux qui l'ont soutenu pour la féliciter de son parcours.

Pour Axelle, l'aventure ne fait que commencer et nous lui souhaitons belle et longue route pour ses projets à venir !



ALSH

LE NOËL DES PITCHOUN'NETS

Le lundi 19 février les enfants de l'Accueil de loisirs ont eu le plaisir de participer à un spectacle musical à la salle des fêtes « le Violon qui chante » et ainsi chanter des comptines au rythme d'instruments du monde. Ce très beau spectacle musical a ravi l'ensemble des enfants et était en lien avec le thème du projet pédagogique de la structure de cette année « Musique et Danse ». A la suite de ce spectacle, les enfants ont pu découvrir au pied du sapin les cadeaux déposés par le Père Noël : table à langer les poupons, lego, chevaliers, et autres jeux de constructions... Cette journée festive s'est terminée par une boum et un goûter.

De nombreuses activités ont été proposées durant la semaine : fabrication de décorations de Noël, bonbonnière, atelier pâtisserie (mendiants et sablés) et sortie au Cinéma d'Agen.



LETTRE DE REMERCIEMENTS DES ÉLÈVES DU PRIMAIRE POUR L'ACHAT D'UN VIDÉO-PROJECTEUR

Les élèves du CP

Le 9 / 11 / 2016

REÇU le
10 NOV. 2016
Rép:

Bonjour Monsieur le Maire

Nous vous remercions de nous avoir acheté le vidéo projecteur. Nous nous en servons souvent pour travailler.

Au revoir monsieur le Maire

Les élèves du CP

Théa, LUCAS, Julime
Laurie
Néemie, eloa, em, alyssa
Louis, Emma
Thyane
Kilian, Zoé, EVA, Noé, ceoan
AHMED
Shanika, Clara, Eloi

Et quoi de mieux que de commencer chaque journée par une petite danse du monde !

L'équipe d'Animation écrit déjà les prochaines partitions des vacances d'hiver !!!



Colis de Noël pour nos Aînés

Pour la troisième année les membres du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale ont distribué un colis à nos aînés de la Commune âgés de 85 ans et plus. Cette distribution chaleureuse permet d'échanger et de garder le contact parfois.

Le colis, composé de denrées, est préparé par le Centre LECLERC qui s'engage à ne prendre aucune marge sur le prix de revient. Les années passent mais nos anciens gardent la forme !!!

COMPOSTEUR

L'Agglomération d'Agen met à disposition gratuitement des bio composteurs qui sont d'une capacité de 400 l, ils existent en deux matières bois et plastique (photos ci jointes).

Possibilité de venir le récupérer ou de se le faire livrer sous une quinzaine de jours. Livré avec un bio seau et le manuel de compostage.

Afin de pouvoir en obtenir : appeler l'agglomération d'Agen au centre technique au numéro vert 0 800 77 00 47 ou au 05 53 48 09 46.



PLATEFORME DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT

Un conseiller en énergie au service de la rénovation pour vous accompagner dans votre projet de rénovation ou tout simplement pour vous aider à diminuer vos factures de chauffage l'Agglomération d'Agen met à votre disposition un conseiller en énergie depuis début octobre 2016 au sein de la Maison de l'Habitat.

Une offre globale de conseils, gratuits neutres et indépendants pour réussir ses travaux de rénovation thermique.

Ce nouveau dispositif est ouvert à tous et sans conditions de ressources. La mission de cette Plateforme de Rénovation Énergétique de l'Habitat est d'aider et d'accompagner gratuitement les ménages souhaitant réaliser des travaux de rénovation thermique. Un conseil personnalisé, sur mesure...

Du conseil «simple» sur les solutions techniques, les matériaux, les différents dispositifs d'aides mis en place, renvoie vers les professionnels qualifiés (RGE), le conseiller peut également intervenir chez vous pour un conseil «approfondi» et personnalisé avec une aide à la définition du projet de rénovation énergétique (préconisation et optimisation des travaux, simulation des consommations après travaux)

Le conseiller vous accompagne également à la compréhension des documents réglementaires, au montage des dossiers financiers et administratifs, à la réalisation des travaux (lecture des devis, choix des solutions, suivis des travaux, etc...) et après-travaux (suivi des consommations, sensibilisation à la bonne conduite des opérations).

Quelques exemples et solutions :

- on peut facilement économiser jusqu'à 150 € en moyenne sur sa facture d'électricité avec des Eco-gestes (il en existe une centaine)
- baisser la température de 1° C, c'est économiser 7 % de consommations de chauffage
- isoler ses combles permet d'économiser jusqu'à 30 % sur sa facture de chauffage.

Un conseiller en énergie est à votre disposition si vous souhaitez bénéficier de ses conseils en prenant rendez-vous avec lui auprès de la Maison de l'Habitat située à l'accueil de l'Hôtel de Ville d'Agen. Tél : 05 53 69 05 04 / plateforme.habitat.energie@agglo-agen.fr

L'Écho des Registres

Condoléances aux familles de :

- Paul, Raymond BARBIE, décédé à PERPIGNAN le 19 septembre 2016
- Santiago SANCHEZ, décédé à CASTELCULIER le 06 octobre 2016
- Marcelle, Josette LAVAUR épouse BUIGUES, décédée à AGEN le 07 octobre 2016
- Catherine PAOLETTI veuve QUENDOLO, décédée à CASTELCULIER le 03 novembre 2016
- Marie-Louise LA-VAUD veuve BLANC, décédée à AGEN le 26 novembre 2016
- Jean, Yves DARQUIÉ, décédé à CASTELCULIER le 02 décembre 2016
- Simone DUCASSE veuve THIEUX, décédée à CASTELCULIER le 07 décembre 2016
- Jacques, Pierre, François DULCIDE, décédé à CASTELCULIER le 08 décembre 2016
- Ginette GRAFFIADE veuve FOURNIER, décédée à CASTELCULIER le 09 décembre 2016
- Pierre LE GALL, décédé à AGEN le 12 décembre 2016



Bienvenue à :

- **Rose-May**, Blanche VAUR, née le 1er octobre 2016 à AGEN
- **Thalia**, Sofia PERRIAULT, née le 03 octobre 2016 à TOULOUSE
- **Gabin**, Hugo GOUX, né le 05 octobre 2016 à AGEN
- **Apolline**, Jeanne CHARRIER, née le 10 octobre 2016 à AGEN
- **Pierre-Jean** CAMMAS, né le 20 octobre 2016 à NICE
- **Rafael**, Adrien, Victor PATIN, né le 24 octobre 2016 à AGEN
- **Moad** BOUHSAINI, né le 05 décembre 2016 à AGEN
- **Giacomo**, Pierre, Adrien MICHEL, né le 13 décembre 2016 à AGEN



Félicitations à :

- Mathieu CASSE et Alexandra AREIL, mariés le 1^{er} octobre 2016
- Daniel GASTOU et Christine, Colette FAGANELLO, mariés le 05 novembre 2016
- Youssef GHAMLOUSH et Adeline JANUEL, mariés le 02 décembre 2016



LE LION DE CASTELCULIER

Le LION DE CASTELCULIER FÊTE NOËL

La bonne humeur et l'esprit festif étaient présents avec les adhérents et nos invités, ce mercredi 14 décembre, au local du Lion de Castelculier.

Dans l'entrée, une magnifique crèche provençale accueillait les convives.

A cet effet, les diverses décorations, accompagnées d'un immense sapin, ajoutaient à l'esprit de Noël, dans notre salle à manger. Merci à l'équipe qui a œuvré à la préparation, pendant 2 mois.

Après l'apéritif de bienvenue et les entrées, nous avons pu apprécier l'excellente poule au pot cuisinée par Julien, notre traiteur et voisin. Merci à lui et à son équipe.

Le repas s'est terminé avec le dessert préféré de nous tous : les choux à la crème de chez Xavier notre boulanger.

La journée s'est prolongée avec distribution de fleurs, confiseries et fruits.

Les plus chanceux ont pu gagner des petits cadeaux supplémentaires lors de la tombola.

Et... fidèles à nos habitudes, la journée s'est terminée avec les parties de belotes, et autres jeux de société.

Marie-Pierre Battistuzzi et Joël Bonnet, adjoints, s'étaient joints à nous.

Nous excusons Olivier Grima, maire de la commune, retenu par ailleurs.

Lors de notre dernière assemblée générale, il nous a offert des chocolats que nous partagerons en janvier, avec la Galette des rois.

Nos amies fidèles de la Fédération des Aînés : Pierrette Pradin et Renée Péraire étaient avec nous.

Nous devons excuser Roger Saurin président de la fédération et le major Guy Pécal commandant la brigade de Gendarmerie de notre secteur.

Cependant, lors de l'AG du 7 décembre dernier, le major avait pris un moment de son temps très chargé, pour venir nous donner des conseils de prévention. Nous l'en remercions.

Nous espérons que ces quelques mots donneront envie aux aînés et aux plus jeunes de se joindre à nous en 2017, pour différents jeux de société, entretien physique, loisirs créatifs selon l'actualité du moment et les talents de chacun, et parfois repas en commun ; nous réfléchissons aussi à mettre en place une activité de généalogie. N'hésitez pas, vous serez bien accueillis.



LES IMPRÉVISIBLES

La troupe de Cabaret Music-hall les Imprévisibles était en scène le samedi 26 novembre 2016 à 20h45 à la salle des fêtes de Castelfondrier avec sa revue «Evasion» ! Toute la troupe a travaillé pendant des mois sur ce projet avec passion afin de vous présenter comme à son habitude un spectacle de grande qualité. Nous remercions notre public pour s'être déplacé en nombre lors de nos dernières représentations. Rappelons que les Imprévisibles est une troupe composée uniquement de bénévoles tous animés par la passion du music-hall. Ils se réunissent tous les mardis soirs afin de créer les tableaux, chorégraphie, décors, costumes, éclairages, sons... Ils développent à l'envi leurs talents de comédiens, danseurs, chanteurs, décorateurs, chorégraphes, techniciens depuis plus de vingt ans ! Les Imprévisibles organisent et montent leurs spectacles intégralement, cela apporte une convivialité et une amitié qui se voit dans leurs spectacles ! Pour sa nouvelle revue, Les Imprévisibles ont décidé de nous faire voyager, rêver, afin de nous transporter dans leur univers... de l'Égypte ancienne à l'Argentine, en passant par l'Inde, sans oublier Paris, laissez-vous embarquer dans le bateau de croisière des Imprévisibles, vous en

ressortirez émerveillés ! Si vous êtes tentés par l'aventure, n'hésitez pas à nous contacter sur notre page Facebook cabaret les Imprévisibles ou par mail: lesimprevisibles@hotmail.fr <http://www.lesimprevisibles.siteweb.com>



Rando Castelfondaise

Assemblée Générale de La Rando Castelfondaise

Notre association créée le 30 Septembre 1998, clôture son année avec plus de 100 adhérents, Nous parcourons tous les jeudis et tous les dimanches des randonnées sur les chemins du Lot et Garonne, Lot, Tarn et Garonne, Dordogne.

Si vous souhaitez rejoindre notre association, contact Jean Louis LARROUMET 05 53 68 76 59 ou Marie-Pierre BATTISTUZZI 05 53 96 91 30

Nouveau Bureau 2016 - 2017

Présidente : Marie Pierre BATTISTUZZI
Président Honneur : Olivier GRIMA
Trésorière : Gilberte GRABARSKI
Trésorier Adjoint : Jean Louis LARROUMET
Secrétaires : Chantal TINTANE et Claudine BOURGEOIS
Membres actifs : Georges FALIGOT
Jean Francois PERINO
Simone MAURY
André MAURY
Philippe CARPUAT
Michel VIGUE
Catherine GABAS



AGS Tennis

NOTRE ÉCOLE DE TENNIS SE PORTE BIEN

Le Club en fait l'un de ses axes prioritaire.

Assemblée Générale du SAMEDI 26 Novembre 2016,
Au Club House de Tennis avec la présence de M. le Maire de Castelculier, Olivier Grima et de Stéphanie Pradal, Régine Bedin membres de la commission aux Sports.

Le bureau au complet : Président : Denis Delbos, Secrétaire : Erik Wantier, Trésorière : Delphine Spada.

Effectif stable avec 30 adultes , 33 jeunes école de tennis et 30 jeunes dans les TAP SCOLAIRE.

Soit 63 jeunes entraînés par nos DE.

Hélène Brevet d'Etat, a constitué 7 groupes jeunes et 2 adultes Dames.

Nicolas Brevet d'Etat s'occupe des enfants des écoles de Castelculier (TAP) et des Adultes hommes.

Les cours ont lieu le mardi de 18h00 à 22h00, le mercredi de 13h00 à 17h15 et le samedi de 14h00 à 16h30.

Pour cette année une équipe de jeunes sera engagée au CHALLENGE MONRIBOT 15/16 ans

une équipe Dames au CHALLENGE TROUBAT.

Pour la Coupe de Guyenne une équipe dames en 3^{ème} série et une équipe hommes en 5^{ème} série.

Dates des rencontres : 7 mai, 14 mai, 21 mai, 28 mai et 11 juin 2017.

Tournoi jeune le samedi 11 février 2017 et **Tournoi adulte** du 01 avril au 15 avril 2017.

Dates des Lotos : vendredi 20 janvier , vendredi 17 mars et le



Arbre de Noel des enfants du groupe du mini tennis galaxie avec une pochette surprise.

vendredi 16 juin 2017 à la salle des fêtes de Castelculier.

Samedi 04, 18 et 25 Février a la salle des peupliers à Pont du Casse.

Projet du Club pour cette saison: nous sommes en attente de la réalisation d'une terrasse et de différents petits travaux.

Pour tout renseignement contactez le Club au 0624194408.

Nous souhaitons une Bonne Année 2017 aux amoureux de la balle jaune et nous vous invitons à nous rejoindre pour jouer au tennis !

AGS Basket

L'AGS Basket au 15 Janvier 2016 c'est :

- 160 licenciés de - 18 ans
- 145 filles réparties en 9 équipes
- 141 garçons répartis en 9 équipes
- Soit un total de 286 licenciés «un nouveau record»

chiffres www.agsbasket.fr c'est :

- 10 836 visiteurs
- 18 415 visites
- 57 540 pages vues

Vous trouverez toutes les infos du club : matchs et résultats du week-end, une galerie photos mise à jour tous les mercredis. C'est un véritable succès que rencontre notre site web depuis sa création en mars 2015. Merci à tous les internautes !

DATES IMPORTANTES POUR 2017 :

- Stages d'hiver réservés aux licenciés de l'AGS (pendant les vacances scolaires de février)
- Participation au Carnaval des Babys (organisés par le CD47)
- Stages multisports réservés aux licenciés de l'AGS (pendant les vacances de Pâques)
- Féria Castelfondaise le 7 Juin 2017
- Tournoi SATAR U17 Masculins et Féminins le 10 Juin 2017

PROCHAINS LOTOS AGS BASKET (20H30) :

10/02 ; 03/03 ; 31/03 ; 07/04 ; 05/05 ; 26/05

Organisés par l'AGS Basket, le Club des Supporters et les Anciens de l'AGS.



Retour en images sur le Noël du Club

UN SITE INTERNET DE PLUS EN PLUS VISITÉ :

L'affluence ne cesse de monter chaque mois. En quelques

PÔLE SPORT NATURE ORIENTATION (PSNO)

ACTU ET BILAN AU CŒUR DU PSNO :

Quelle saison ! Quelle belle saison pour le PSNO ! Et joliment mise à l'honneur lors du trophée des champions du Lot et Garonne où l'on aura vu bon nombre de coureurs du Pôle Sports Nature Orientation récompensés pour avoir brillés au niveau National. Après les 3 belles médailles de Bronze de la présidente Delphine Rodriguez (de Nuit et sur les Moyenne et Longue Distance). Après le titre de Champion de France du jeune Mattéo Rodriguez, nos jeunes principalement issus de St Pierre de Clairac et Grandfonds, sont à l'honneur, ils ramènent la victoire lors du Challenge National des écoles de course d'orientation. Preuve du sérieux et de la qualité des entraînements des coachs Manu Volpato et Stéphane Rodriguez, c'est en Dordogne du côté de St Astier, pour deux jours de compétition exclusivement pour les écoles de course d'orientation que nos jeunes ramènent ce titre. Par équipe de 3 dans chacune des catégories à travers des épreuves variées alliant différents exercices d'orientation, de concentration, de mémorisation, de courses alliant vitesse et agilité en forêt, ainsi qu'un relais. Si l'équipe en 10 ans emmenée par Elise et Hélian Maigre était la plus inexpérimentée, Sarah Darocha, Lucas Spadda et Enzo Grabarski débutent, ils se sont lancés pour ramener une 6^{ème} place dans cette catégorie. En 12 ans, ils faisaient office de favoris, Laure Valentin, Raphaël Grabarski et Mattéo Rodriguez l'emportent. En 14 ans également on retiendra la victoire de Clarisse Pelletier, Marylou Roy, Lucas Rodriguez et Robin Perissinotto. Un résultat d'ensemble qui permet cette année encore de voir briller les couleurs violettes et marines du PSNO et de remporter le Challenge National des écoles de course d'orientation.

la France, du mont Ventoux, aux Vosges, en passant par l'Alsace ou la magnifique forêt de Fontainebleau pour aller chercher les derniers points ! Une coupe de France de VTT orientation que Cyril Maigre remportera également et à noter la belle deuxième place de Denis Valentin, tous récompensés lors du trophée des champions du Lot et Garonne.



Côté VTT Orientation : Emmanuelle Valentin remporte pour la troisième année consécutive la Coupe de France : Combinaison des 5 meilleurs résultats pris sur le Championnats d'Aquitaine (qu'elle a remporté), les différents formats de Championnat de France et les épreuves Nationales. Il aura fallu sillonner

Le Week-End Sport Nature le 19 novembre dernier pour sa 8^{ème} édition, a pris son grand départ à Castelculier : Raids multisport et Trail Nocturne au départ de Castelculier ont animé la place de Grandfonds, puis à travers les rues de Castelculier avec une spectaculaire CO urbaine : Dès 10h, le gros raid avec 25 équipes de 2 pour la finale du trophée National des raids Multisport. A 12h, pas moins de 55 équipes, 110 vélos rassemblés sur la place pour un raid tout aussi dur mais plus court. Enfin à 18h30 le départ de la fameuse nocturne, course à pied de nuit et course du challenge 47 ; Une première avec ce départ à Castelculier pour une arrivée à St Romain Le Noble. Après 20 km de chemin et sentiers bien vallonnés pour 120 participants dont plusieurs Castelfondais... et monsieur le Maire ! Sportif émérite. Un balisage de qualité a permis de ramener tout le monde à St Romain Le Noble. Une vraie réussite pour les bénévoles et amis du PSNO avec pas moins de 730 participants tout au long du week-end et ses différentes courses, raids et les 2 randonnées.

A venir : Et non ce n'est pas un poisson... le 1^{er} Avril le championnat de sprint Orientation de la Nouvelle Aquitaine dans les rue de Castelculier devrait attirer du monde (Charentais, Correzien, Limousin, Aquitains, etc) car qualificatif pour le championnat de France, une belle épreuve spectaculaire en perspective concoctée par le PSNO ! L'occasion de découvrir la course d'Orientation pour tous également !

Comité de Jumelage

Venue de la délégation Italienne cet été pour le 40^{ème} anniversaire !

Le comité de jumelage CASTELCULIER/MEDEA fêtera cet été le 40^{ème} anniversaire du serment de jumelage.

A cette occasion, une délégation italienne venue de MEDEA sera présente du 28 juin au 04 juillet prochains.

La municipalité de CASTELCULIER en collaboration avec le Comité de Jumelage et le tissu associatif castelfondais ont déjà élaboré un programme de festivités.

C'est avec une grande impatience que nous attendons nos amis italiens pour partager une nouvelle fois, des moments de joies et d'émotions inoubliables pour tous.

Le rendez-vous est donné, nous comptons sur votre présence !

40ème anniversaire du jumelage Médéa - Castelculier (1977 - 2017)

Ce jumelage qui trouve ses origines dans les liens familiaux entre le Frioul et le Lot-et-Garonne, se poursuit aujourd'hui avec des liens d'amitié qui se renouvellent au fil des rencontres...

La mairie et le Comité du Jumelage préparent déjà cet anniversaire...
Tous les Castelfondais sont invités à retenir la période de fin juin 2017

Pour fêter ce bel événement et se joindre à la fête !!!

Et également, pour ceux qui le peuvent, accueillir une famille italienne chez vous pour quelques jours inoubliables...

Vous pouvez déjà vous renseigner ou vous manifester à la mairie !

Grandfonds'Gym

En ce début d'année, les membres de l'association Grandfonds'Gym remercient les adhérents de leur être fidèles et toujours aussi motivés à suivre les différents cours proposés. Nous clôturons l'année 2016 avec 185 adhérents(es), et dans une ambiance festive aux couleurs de Noël !

L'association a tenu son assemblée générale le 30 janvier 2017 à 20H30 au terme de laquelle la galette des rois a été partagée par près d'une soixantaine de personnes.

La nouvelle année 2017 démarre avec toujours autant de motivation. Toute l'équipe ainsi que la coach (Cécile Lefève) vous invitent donc, si vous le souhaitez, à les rejoindre plusieurs fois

par semaine à la salle des fêtes ou à la salle associative de Castelculier selon le planning proposé.

En projet, comme l'an passé, un après-midi «zumba Partie» le 12 mars 2017 ouvert à TOUS !!

Alors, n'hésitez pas ! Il n'est pas trop tard pour nous rejoindre !!
Tel : 06.34.98.11.72

Sportivement !!

Les membres de Grandfonds'Gym

Salle des fêtes de Castelculier		Tarif préférentiel dès le 5 janvier 2017	
LUNDI	MERCREDI	JEUDI	
10h15-11h00 Pilates Débutant (avec anisaboll)	SAUF LE PREMIER MERCREDI DU MOIS	11h00-11h45 Pilates Intermédiaire (part. notarié)	
11h00-11h45 Gym (calle, cuissas, abdo, fessiers)	18h30- 19h15		
19h30-20h30 Gym (calle, cuissas, abdo, fessiers)	19h15-20h15 Pilates Petit Matériel	19h30-20h30 Gym (calle, cuissas, abdo, fessiers)	
20h30-21h15 OVERDANSE	20h15-20h45 Stretching Relaxation	20h30- 21h15	
Où? : matin : salle associative de Castelculier / soir : salle des fêtes de Castelculier			

L'Atout Castelfondais

Le club a repris les concours de Tarot. Depuis la nouvelle saison, les joueurs n'ont plus l'obligation d'adhérer au club (15 € pour l'année) pour participer ; les non-adhérents ne participent pas au classement du TOP 14 et le coût de l'engagement est différent :

- 5 € pour les adhérents
- 7 € pour les non-adhérents

Pour les grands concours (le 1er vendredi de chaque mois) l'engagement est de 10 € pour tous.

Les concours du jeudi après-midi rencontrent un franc succès, en particulier pour les personnes qui ne souhaitent pas sortir le soir.

Débutants, passionnés, expérimentés, nous vous invitons à venir découvrir notre club, le jeudi après-midi à 13h30 ou le vendredi à 20h30 en dehors des vendredis réservés aux grands concours. Pour des informations complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter.

Où se renseigner ?

- Président : Monsieur Robert BREMOND, 06 72 43 51 31
- Secrétaire : Madame Monique GHILARDI, 6 48 30 71 80

LES BLOUSES ROSES D'AGEN

Pour les Blouses Roses d'Agen, l'année 2016 fut une année riche en actions auprès des enfants et des personnes âgées ainsi que la mise en place ou le renforcement de partenariats solidaires avec des acteurs locaux. Rappelons que les membres de l'Association agenaise offre une jolie parenthèse rose en intervenant chaque semaine à l'hôpital St Esprit et l'EHPAD de Raymond. La trentaine de bénévoles s'activent à offrir sourires, réconfort, écoute par le biais d'activités ludiques, créatives ou artistiques (lecture, chant, activités manuelles, jeux, peinture, coloriages...).

Quelques actions ont marqué l'Association en 2016 comme ce partenariat avec la Librairie Martin Delbert «Les livres qui font du bien» en février, ou une après-midi toute rose organisée avec les résidents à la maison de retraite de Raymond en juillet, ou ces partenariats renouvelés avec Pamaflo-ma qui soutient l'enfance malade ou avec le festival jeunesse Rock'Alibi ainsi qu'avec Prévifrance au parc Walibi en septembre.

Aussi, c'est avec un grand plaisir que les Blouses Roses ont répondu une nouvelle fois présentes à la demande de l'ASPTT athlétisme d'Agen pour participer à l'édition 2016 de TACAN (Tout Agen court à Noël). Dans une ambiance festive annonçant les fêtes, l'équipe de bénévoles s'est mobilisée pour assurer le ravitaillement à l'arrivée des 1444 coureurs. En échange solidaire, l'Asptt a offert un chèque qui permettra à

l'Association de renouveler du matériel de Loisirs créatifs nécessaires aux activités manuelles menées à l'hôpital et à la maison de retraite.

Pour terminer l'année sur des notes festives, le comité agenais s'est réuni samedi 10 décembre autour d'un buffet convivial à Castelculier. Ce fut l'occasion à tous les bénévoles de se retrouver et d'échanger sur leurs missions et leurs actions.

L'ensemble des Blouses roses souhaitent remercier tous les partenaires et donateurs qui se sont mobilisés pour elles en 2016 car c'est ainsi que l'association peut aussi continuer à vivre, à faire de nouveaux projets au profit des enfants malades et des personnes âgées isolées.



Ça bouge !

FÉVRIER

- **Vendredi 03 février :**
Loto du Comité de Jumelage
- **Dimanche 05 février :**
Spectacle organisé par SCMC
- **Vendredi 10 février :**
Loto de l'AGS Basket
- **Vendredi 17 février :**
Loto de la Rando'Castelfondaise
- **Vendredi 24 février :**
Loto des Automobiles Anciennes de l'Agenais



MARS

- **Vendredi 03 mars :**
Loto de l'AGS Basket
- **Vendredi 10 mars :**
Loto de la Rando'Castelfondaise
- **Samedi 11 mars :**
Loto de la Société de Chasse

- **Vendredi 17 mars :**
Loto de l'AGS Tennis
- **Samedi 18 mars :**
Loto de la Crèche «Sucre d'Orge»
- **Vendredi 24 mars :**
Loto d'AG Pétanque
- **Dimanche 26 mars :**
Loto du Comité de Jumelage
- **Vendredi 31 mars :**
Loto de l'AGS Basket

AVRIL

- **Vendredi 07 avril :**
Loto de l'AGS Basket
- **Vendredi 14 avril :**
Loto d'AG Pétanque

• **Les 21, 22 et 23 avril :**
Fête à Grandfonds

- **Vendredi 28 avril :**
Loto des Automobiles Anciennes de l'Agenais
- **Samedi 29 avril :**
Spectacle «Les Imprévisibles»

MAI

- **Lundi 1^{er} mai :**
Loto de la Rando'Castelfondaise
- **Vendredi 05 mai :**
Loto de l'AGS Basket
- **Vendredi 12 mai :**
Loto d'AG Pétanque
- **Vendredi 19 mai :**
Loto de la Rando'Castelfondaise
- **Samedi 20 mai :**
Spectacle de l'Heureux Tour

- **Vendredi 26 mai :**
Loto de l'AGS Basket

JUIN

- **Vendredi 02 juin :**
Loto de l'AG Pétanque
- **Vendredi 09 juin :**
Loto de l'AGS Basket
- **Vendredi 16 juin :**
Loto de l'AGS Tennis



- **Samedi 17 juin :**
Spectacle fin d'année du 909
- **Dimanche 18 juin :**
Spectacle fin d'année du 909
- **Vendredi 23 juin :**
Loto de l'AGS Basket
- **Samedi 24 juin :**
Fête des écoles

• **Jeu**di 29 juin :
Marché gourmand

• **Du 27 juin au 06 juillet :**
Venue des Italiens pour le 40^{ème} anniversaire du jumelage



> C'est à vous !

Faites-nous part de vos remarques et suggestions.

Cet espace du bulletin municipal vous est réservé.

Vous avez des remarques à nous faire, nous vous remercions de nous le faire savoir au moyen de cet imprimé que vous pouvez déposer à la mairie ou nous contacter par email : sandrine.mairie@castelculier.fr.

NOM : _____ PRÉNOM : _____

QUARTIER : _____ ADRESSE : _____
